

Engagement 13

Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts

Notion 13.1 Économiser les ressources

✓ RECOMMANDATIONS

- Étudier en priorité le potentiel de changement de destination et de réhabilitation des bâtiments existants avant d'envisager une démolition.
- Recourir aux matériaux locaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi pour les projets de construction et d'aménagement.
- Privilégier la réversibilité, la rénovation ou réhabilitation des bâtiments existants, les constructions légères et la réduction des terrassements.

La mise en place d'une démarche d'**écoconception** permet de favoriser la réduction des coûts : économies de matière (par allègement) ou d'énergie consommée, optimisation de la chaîne logistique (taux de remplissage des camions, chaîne du froid), moindres quantités de déchets à traiter.

L'écoconception consiste à prendre en compte l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service, et à chaque étape de son cycle de vie, de la fabrication au recyclage.

Elle vise à économiser les différentes ressources du territoire, telles que les matériaux, l'eau et l'énergie. Pour cela, différentes pratiques peuvent être adoptées telles que la préservation du **patrimoine** naturel, la réversibilité des structures, le changement de destination de l'existant, la rénovation et la réhabilitation de bâtiments ou structures existants, le réemploi des matériaux sur place ainsi que des déblais/remblais avec le choix de procédés constructifs allégés, l'utilisation de matériaux recyclés, géo et/ou biosourcés, une **conception bioclimatique** des bâtiments, la valorisation de matériaux issus de démolitions sélectives, la valorisation environnementale des sols, le recours à des techniques économes en eau ou à des technologies simples demandant peu d'entretien, facilement réparables et recyclables, ainsi que la mutualisation des matériels et services.

LES QUESTIONS À SE POSER

Comment la conception du projet (aménagements et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources ?

Quels choix de mise en œuvre opérer pour optimiser l'usage de matériaux biosourcés, géosourcés locaux ou issus du réemploi (déconstructions) ?

Comment le patrimoine architectural, naturel et construit est-il mobilisé dans le projet ?





Notion 13.2 Déployer l'économie circulaire

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier les savoir-faire locaux et les filières du territoire pour réduire les impacts des transports, et les valoriser.
- Penser l'**Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** : mutualisation de ressources avec d'autres acteurs du territoire (autres chantiers par exemple, entreprises du BTP à proximité, etc.).
- Contribuer à dynamiser les filières locales de réemploi **biosourcées, géosourcées** et de réemploi, ainsi que les **circuits courts** et/ou de proximité.

L'**économie circulaire** et l'écologie industrielle renvoient à des démarches **systémiques** visant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement durable, une approche en économie circulaire place le foncier comme première ressource à préserver. Elle s'appuie sur des modes d'organisations interacteurs économiques d'un même territoire et vise l'attractivité de celui-ci.

L'économie circulaire permet d'identifier, de favoriser et de soutenir notamment le développement des filières biosourcées et géosourcées locales, l'usage des espèces végétales vernaculaires, des matériaux économes en **énergie grise** à l'échelle du quartier et au de-là.

En effet, ces derniers contribuent au développement économique du territoire et des savoir-faire locaux, tout en réduisant les déplacements afin de s'inscrire dans une logique de circuit court.

Il est important de favoriser les synergies, la mutualisation d'espaces ou de bâtiments en lien avec les futurs usagers et gestionnaires, la mise en place de lieux à l'échelle du quartier pour des pépinières d'entreprise, des espaces de travail partagés ou des usages variés de type tiers-lieux, biocantines, etc.

La mutualisation d'usage ou d'installation à l'échelle du projet va permettre de limiter l'utilisation de ressources, comme les réseaux de chaleur ou les espaces partagés.

LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation voire de consommation locaux ?

Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leurs potentiels de développement ?

Quelles sont les synergies mises en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet ?



Cœur de bourg

La Rivière, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes



Contexte local **Hameau**
 Type de projet **Nouveau quartier**
 Superficie (ha) **0,77**
 Superficie espaces verts (ha) —
 Nombre d'habitants prévus **50**
 Nombre de logements **12 + 1 local commercial**
 Nombre de logements sociaux parmi les logements **7**
 Date de début des travaux / Année d'achèvement **2000-2009**
 Labellisation EQ **Étape 4**
 Année labellisation **2017**

LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet
Commune de La Rivière
 Maîtrise d'œuvre du projet
M. Yves Perret (maître d'œuvre), Atelier F4 & Verdance (études préalables)
 Acteurs **ADEME, AGEDEN, AMO développement durable, CAUE, Chambre du commerce et de l'industrie, DDE, PNR**

© Lulu Images La Mécaweb

L'ÉcoQuartier Cœur de bourg vise à créer un développement cohérent et de qualité au cœur de la commune rurale de La Rivière, avec pour objectif d'accroître son activité et son attractivité. Le projet comprend la création de services, d'espaces publics et de logements, ainsi que le renforcement de l'hébergement touristique et des activités de plein air dans la région. Il a été développé en mettant l'accent sur la qualité de l'environnement et l'utilisation des ressources locales, tout en gérant le risque d'inondation. Le projet a permis de créer une nouvelle place communale et d'installer deux hébergements touristiques. Le projet met l'accent sur l'importance des pratiques de construction durables et des espaces de vie confortables,

ainsi que sur l'utilisation de matériaux résilients et de systèmes énergétiques efficaces.

Cœur de bourg se distingue par son exemplarité dans le renforcement des filières économiques locales. Les artisans ont été formés aux chantiers d'écoconstruction et la filière bois locale a très fortement alimenté la construction des bâtiments de l'ÉcoQuartier. Le chantier a par ailleurs servi de lieu d'expérimentation pour les entreprises locales qui se sont appropriées l'usage de matériaux écolabellisés (béton de chanvre, isolation en ouate de cellulose, dalles en bois, etc.) L'opération a obtenu le Prix de la Biennale de l'habitat durable de Grenoble 2008 et le Prix national arturbain.fr 2009.

ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT 13



Part de bâtiments conservés



Part des bâtiments existants rénovés énergétiquement



Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi